

LATUQUE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT RAPPORT FINANCIER 2025

VILLE DE LA TUQUE

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de l'agglomération de La Tuque que conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la directrice des finances et trésorière de la Ville de La Tuque déposera, lors de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération de La Tuque qui se tiendra le **mardi 16 juin 2026, à 18 h 30**, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2025.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 5^e jour du mois de juin 2026.



Christian St-Gelais
Greffier

PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 5 JUIN 2026